

**COMMUNE D'ALBITRECCIA**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –  
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT  
- Notaires associés –  
6, Bd Sylvestre Marcaggi  
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Henri PINNA, Notaire à AJACCIO, le 03 septembre 2020, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Seetanah LUTCHMEENARAIDOO, et Madame Suzanne POLI, son épouse, demeurant ensemble à ILE MAURICE.

Monsieur est né à CIRCONSTANCE le 24 mai 1944,

Madame est née à AJACCIO le 16 août 1947 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A ALBITRECCIA (Corse-du-Sud)

I) Une maisonnette, cadastrée section C lieudit MONTE ROSS N°49 pour 03a 10ca ;

II) Diverses parcelles de terre, cadastrées section C lieudit COLETTA numéros 42 pour 01a 66ca, 43 pour 01a 19ca, lieudit MONTE ROSSO numéros 48 pour 31 a 10 ca, 50 pour 03 a 30 ca, 51 pour 62 a 72 ca et 72 pour 01 a 50 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : [scp.pmc@notaires.fr](mailto:scp.pmc@notaires.fr).

Pour avis Maître Henri PINNA